

Jean Deguerry

*Président du Conseil départemental
de l'Ain*



Bourg-en-Bresse, le 12 février 2018

Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous connaissez notre Département de l'Ain pour en être les premiers élus de proximité et vous y êtes sûrement aussi attachés que moi.

Au fil de son histoire, l'Ain est devenue l'addition de pays, ceux du Bugey, de la Bresse, de la Dombes, du Pays de Gex et du Revermont, sans oublier la Côtière ou la Plaine de l'Ain. Localisés entre Lyon et Genève, ces territoires ont su trouver leur propre chemin par des réussites économiques, culturelles, touristiques, patrimoniales remarquables. Ces pays ont fait naître un socle de valeurs et un mode de vie communs basés sur l'appartenance à une ruralité vivante et connectée à deux villes-mondes. Au-delà des particularismes, ces pays sont dépositaires entre eux d'une unité qu'il est plus que jamais nécessaire de conforter.

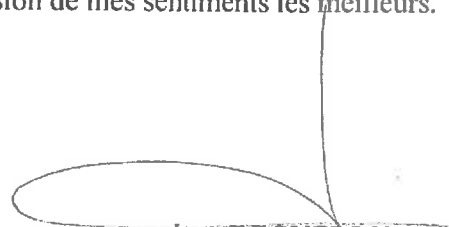
Nos concitoyens sont fiers, j'en suis sûr, de leurs terroirs et de leurs territoires. Mais nous ne disposons pas d'un gentilé leur permettant de revendiquer leur identité et leur sentiment d'appartenance à notre Département.

Aussi, le Conseil Départemental, que j'ai l'honneur de présider, souhaite enfin doter ses habitants d'un nom. Le choix de celui-ci s'opérera à l'issue d'un processus qui veut associer le plus largement possible les habitants de notre Département.

Comme vous le savez, cette démarche a débuté par la création d'un comité, composé de quelques personnalités ayant toutes un lien privilégié avec l'Ain. Ce comité a fait trois propositions le 9 février dernier. Il nous faut maintenant les soumettre à la population.

C'est pour procéder à cette consultation que je me tourne vers vous aujourd'hui. En effet, cette consultation ne sera pleinement réussie que si vous vous associez à celle-ci. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir contribuer à ce projet en mettant à disposition de vos concitoyens une urne sécurisée, qui soit accessible dans chacune de vos mairies, accompagnée des supports numériques de vote que je vous adresse en pièces jointes. Cette consultation durera du 12 février au 10 avril. Si vous souhaitez des explications complémentaires ou que l'on vous fournisse des exemplaires papier de ces documents, mes services se tiennent à votre disposition pour ce faire (contact : communication@ain.fr).

Comptant vivement sur votre soutien à cette démarche, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean DEGUERRY



Notre Nom ?

À vous de le choisir !



**Initiaïn /
Initiaïne**

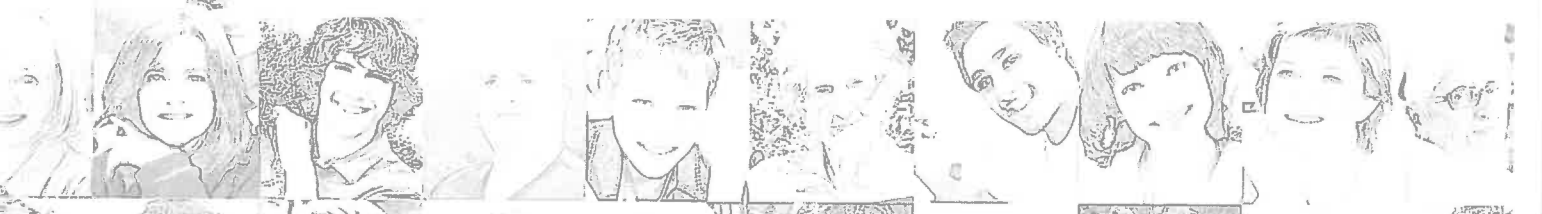
**Aindinois /
Aindinoise**

**Ainain /
Ainiaïne**

VOTEZ SUR :

- www.ain.fr
- par SMS : 06 44 60 73 90
- À partir du 17 février 2018 (coût du SMS inclus dans les forfaits sinon coût de base du SMS)
- Tapez 1 pour Initiaïn
- Tapez 2 pour Aindinois
- Tapez 3 pour Ainain
- dans votre mairie

Avant le 10 avril 2018



En partenariat avec :



www.ain.fr

AIN⁰¹
le Département

